

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a>
<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 114 Mise en oeuvre d'un projet de soins auprès d'un client adulte stable			
Ancien Code	PAIR1B14	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XABI1140		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	254 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><b>HELHa Gilly</b>  <b>Gulnur DOGRAMACI</b> (<a href="mailto:gulnur.dogramaci@helha.be">gulnur.dogramaci@helha.be</a>)            Christel LECOMTE (<a href="mailto:christel.lecomte@helha.be">christel.lecomte@helha.be</a>)</p> <p><b>HELHa Jolimont</b>  <b>Nicola VACCARELLO</b> (<a href="mailto:nicola.vaccarello@helha.be">nicola.vaccarello@helha.be</a>)</p> <p><b>HELHa Mouscron</b>  <b>HELHa Tournai - Salines</b>  <b>Isabelle MOL</b> (<a href="mailto:isabelle.mol@helha.be">isabelle.mol@helha.be</a>)            Emilie VANDENBUSSCHE (<a href="mailto:emilie.vandenbussche@helha.be">emilie.vandenbussche@helha.be</a>)            Christine DE MULLIER (<a href="mailto:christine.de.mullier@helha.be">christine.de.mullier@helha.be</a>)            Priscilla VALENTE (<a href="mailto:priscilla.valente@helha.be">priscilla.valente@helha.be</a>)            Natacha LEPAGE (<a href="mailto:natacha.lepage@helha.be">natacha.lepage@helha.be</a>)            Delphine BINET (<a href="mailto:delphine.binet@helha.be">delphine.binet@helha.be</a>)            Nadia LANGSBERG (<a href="mailto:nadia.langsberg@helha.be">nadia.langsberg@helha.be</a>)            Clémentine MOREST (<a href="mailto:clementine.morest@helha.be">clementine.morest@helha.be</a>)            Ophélie VERSPEEK (<a href="mailto:ophelie.verspeek@helha.be">ophelie.verspeek@helha.be</a>)            Marine GAEREMYNCK (<a href="mailto:marine.gaeremynck@helha.be">marine.gaeremynck@helha.be</a>)            Vincent RAEPSAET (<a href="mailto:vincent.raepsaet@helha.be">vincent.raepsaet@helha.be</a>)            Mieke NEERINCK (<a href="mailto:mieke.neerinck@helha.be">mieke.neerinck@helha.be</a>)            Natacha DEFIVES (<a href="mailto:natacha.defives@helha.be">natacha.defives@helha.be</a>)            Mathilde SAMAILLIE (<a href="mailto:mathilde.samaille@helha.be">mathilde.samaille@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement est pré requise aux UE 214 Prestations techniques et administration des traitements et UE 215 mettre en oeuvre le projet de soins chez un client.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
  - C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
- Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**
  - C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
- Compétence C 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**
  - C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**
  - C 5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
- Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**
  - C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
  - C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

### Acquis d'apprentissage visés

- 1.C1.1.1. S'impliquer dans sa formation : mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique
- 1.C2.1.1. Situer son rôle de soignant au regard du cadre légal, déontologique et réglementaire
- 1.C3.2.1. Se coordonner avec les autres professionnels
- 1.C4.1.1. Analyser une situation courante
- 1.C4.1.2. Utiliser des échelles d'évaluation et/ou des grilles de résultats en soins infirmiers
- 1.C5.1.1. Etablir une relation de civilité avec le client et son entourage
- 1.C5.1.2. Amorcer une relation d'empathie
- 1.C5.1.3 Informer le client par rapport aux actes posés dans une situation de soins
- 1.C5.3.1. Communiquer avec les membres de l'équipe de soins qui le supervisent
- 1.C5.3.2. Compléter, sous supervision, les notes d'observation dans le dossier du client
- 1.C6.1.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1
- 1.C6.2.1. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B14A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	154 h / 7 C
PAIR1B14B	Travail d'intégration des compétences	100 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B14A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	70
PAIR1B14B	Travail d'intégration des compétences	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le document « modalités d'évaluation - Annexe à la fiche ECTS » précise les spécificités annuelles dans chaque implantation.

## 5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles" et "Travail personnel d'intégration des compétences" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au

développement et acquis d'apprentissage de l'UE en vue de l'atteinte de l'objectif continué d'intégration du bloc 1 tel que défini dans le programme d'études.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles			
Ancien Code	15_PAIR1B14A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI1141		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	154 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Gulnur DOGRAMACI</b> ( <a href="mailto:gulnur.dogramaci@helha.be">gulnur.dogramaci@helha.be</a> ) Christel LECOMTE ( <a href="mailto:christel.lecomte@helha.be">christel.lecomte@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	70		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Les activités d'enseignement clinique permettent à l'étudiant.e une immersion dans les milieux professionnels. L'étudiant.e met en oeuvre un projet de soins. L'étudiant.e réalise auprès des clients des prestations techniques et en assure la préparation, l'information, la surveillance et la transmission. Ces activités le confronte aux clients, son entourage et au personnel de santé. L'étudiant.e est encadré.e par le personnel soignant et le maître de formation pratique durant les évaluations

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Objectif continué d'intégration du Bloc 1 :

Au terme du Bloc 1 : *"Dans des situations fréquentes et courantes, l'étudiant.e sera capable de mettre en oeuvre des interventions de soins qui aident un client adulte et en situation stable, à prendre en charge les activités de la vie quotidienne ainsi que certains traitements médicaux dans un contexte organisé et sous supervision"*.

Objectifs personnels de l'étudiant par compétence tels qu'il les a formulés dans le Dossier Réflexif Stage (DRS).

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Stages en milieu hospitalier et en Maison de Repos/Maison de Repos et de soins (voir Carnet de route pour les modalités spécifiques)

- Activités d'intégration professionnelle :

1. Supervision collective MR/MRS
2. Retour de stage : rédaction du rapport
3. L'Examen Clinique Objectif Structuré ECOS : formatif

### Démarches d'apprentissage

1. L'Examen Clinique Objectif Structuré (ECOS) : formatif

2. L'Informations aux stages :

- Informations générales : Carnet de route, Carnet de stage, Carnet transversal et Règlement de stage
- Aide à la formulations des objectifs (DRS)

- Informations des hôpitaux en partenariat (Formations : Dossier infirmier informatisé / Kanban / Exercices au centre de simulation)

3. Stages en milieu hospitalier et en MR/MRS

4. Evaluations formative et certificative par un maître de formation pratique en stage selon l'OCI du boc 1. (se référer au Carnet de Route)

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- Après étude des fiches de prestations techniques, l'étudiant peut introduire une demande motivée au SAR pour une aide individuelle à la réalisation de prestations techniques
- Tutorat (étudiant) : demande écrite et motivée

### **Sources et références**

Fiches de prestations techniques de HELHa Gilly BIRSG Bloc 1

Dossiers spécifiques : Positions, Bandages, ....

Ces documents sont disponibles sur la plateforme ConnectED de l'année académique en cours

Les supports employés sont les suivants :

- Référentiel de compétences Bachelier Infirmier Responsable de Soins Généraux
- Carnet de route soins généraux transversal
- Carnet de Route
- Carnet de stage
- Règlement de stage
- Règlement des études et des examens

de la section BIRSG-Gilly Bloc 1 de l'année académique en cours

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

L'évaluation est réalisée selon un processus formatif et certificatif. L'étudiant est tenu de se référer aux documents de stage disponibles sur ConnectED pour les modalités spécifiques.

Les supports employés sont les suivants et sont disponibles sur la plateforme ConnectED avant le début du stage :

- Référentiel de compétences Bachelier Infirmier Responsable de Soins Généraux
- Carnet de Route
- Carnet de stage
- Règlement de stage
- Règlement des études et des examens
- Document "Critères et indicateurs" : Vadémécum Bloc 1 - Référentiel de compétences

de la section BIRSG-Gilly Bloc 1 de l'année académique en cours

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation est réalisée selon un processus formatif et certificatif. L'étudiant est tenu de se référer au document "Carnet de Route" pour les modalités spécifiques et aux autres supports disponibles sur la plateforme ConnectED avant le départ en stage

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise de chaque compétence et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage. Il s'agit donc, d'une évaluation par compétence.

Chaque compétence doit être acquise à 50% pour valider le parcours de stage BIRSG1.

De plus, la C1/C2 complémentaire ne doit pas avoir été activée pour valider le parcours de compétences.

Le conseil de stage se réunit afin de se positionner quant à la validation ou non des compétences en échec de chaque étudiant.e. en tenant compte des estimations diagnostiques notifiées aux compétences mais également du profil de l'étudiant.e (évolution et progression durant l'année académique, positionnement face à l'erreur...).

Tous les maîtres de formation pratique peuvent accompagner et évaluer l'étudiant pendant son stage et dans le cadre de cette unité d'enseignement.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

La note de l'activité d'apprentissage sera la note de l'UE.

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Stg	100	Stg	100	Stg	100

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 70

## Dispositions complémentaires

### Pour la seconde session :

En bloc 1 pour la seconde session : en cas d'échec en enseignement clinique.

### --> Si une ou plusieurs compétence-s sont en échec :

La note attribuée à l'activité d'enseignement clinique peut être améliorée pour toutes les compétences par une évaluation certificative en milieu hospitalier et/ou un rapport de stage.

L'étudiant.e rejoue l'entièreté de ses notes sauf pour la compétence 2 puisqu'il s'agit d'une évaluation continue. Pour celle-ci, la moyenne d'année intervient donc dans le calcul global :

La compétence 2 reste en continue ;

Les compétences 1, 3, 4, 5 et 6 sont rejouées ;

Si la compétence 4 est validée, l'étudiant.e ne doit pas rédiger de rapport.

### --> Si la compétence 4 est en échec :

L'étudiant.e est tenu.e de participer obligatoirement à une séance de remédiation (date à définir : cette remédiation se déroulera au plus tard début juillet avant la fermeture du département) dans le but d'améliorer l'un de ses rapports de stage et de rejouer :

La compétence 4 : Les consignes sont identiques à celles des rapports rédigés en cours d'année.

Cette production sera remise à l'accueil et envoyée par mail au/à la MFP concerné.e, selon les modalités spécifiques communiquées.

La compétence 2 : la cotation viendra s'ajouter aux différents moments d'évaluation de l'année (compétence évaluée en continu).

Les compétences 1, 3, 5 et 6 sont reportées (car déjà validées).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail d'intégration des compétences			
Ancien Code	15_PAIR1B14B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI1142		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	100 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gulnur DOGRAMACI ( <a href="mailto:gulnur.dogramaci@helha.be">gulnur.dogramaci@helha.be</a> ) Christel LECOMTE ( <a href="mailto:christel.lecomte@helha.be">christel.lecomte@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 114 : Mise en oeuvre d'un projet de soins auprès d'un client adulte stable.

Ce travail d'intégration des compétences se fait lors des activités d'apprentissage liées à l'enseignement clinique.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

identiques à ceux repris dans la fiche d'AIP enseignement clinique de la même UE

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

raisonnement clinique

rapport de soin

### Démarches d'apprentissage

évaluation formative

AIP retour de stage

### Dispositifs d'aide à la réussite

activités complémentaires dans le cadre du SAR

selon la demande des étudiants

Coaching et accompagnement durant l'année par l'ensemble des maîtres de formation pratique et les titulaires SAR

épreuves formatives et certificatives

### Sources et références

ouvrages de références des UE 107 et 109

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

tous les supports de l'AIP enseignement clinique

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

se référer au processus d'évaluation de l'enseignement clinique

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

### Dispositions complémentaires

Cette activité d'apprentissage n'est pas évaluée.

Se référer au processus d'évaluation de l'enseignement clinique

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).